



FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

NOM DU PRODUIT	UTENSIT - LIQUIDE
CODE DU PRODUIT	1160
UTILISATION DU PRODUIT	Agent de trempage pour vaisselles
NOM DU FABRICANT	Vénus Multiligne Ltée
ADRESSE	12480 boul Industriel, P.A.T., Quebec, H1B 5P5
NO. DE TELEPHONE	(514) 645-2293 Urgence : (613) 996-6666
PREPARE PAR	Département Santé et Sécurité
DATE D'ÉDITION	7 novembre 2013

SECTION 2 - COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Nom</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>% en Poids</u>
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	5 - 10
Hypochlorite de sodium	7681-52-9	1 - 5
Polyacrylate de sodium	9003-04-07	1 - 5

SECTION 3 - IDENTIFICATION DES RISQUES

VOIE DE PENETRATION

CONTACT AVEC LA PEAU	Corrosif pour la peau
CONTACT AVEC LES YEUX	Corrosif pour les yeux
INHALATION	Corrosif pour les voies respiratoires.
INGESTION	Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

SECTION 4 - PREMIERS SECOURS

CONTACT AVEC LA PEAU	Rincer à grande eau au moins 15 minutes tout enlevant les vêtements contaminés. Consulter un médecin immédiatement.
CONTACT AVEC LES YEUX	Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante froide. Retirer les lentilles de contact et continuer de rincer les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.
INHALATION	Déplacer à l'air frais. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
INGESTION	Se rincer la bouche, puis boire 2 grand verres d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin.

SECTION 5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR	> 100°C, produit ne favorise pas la combustion
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Non disponible

SECTION 5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE (cont'd)

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ

SEUIL MAXIMAL: Non disponible

SEUIL MINIMAL: Non disponible

AGENTS D'EXTINCTION

Utiliser le moyen d'extinction approprié pour les objets environnants.

TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Employer un agent extincteur approprié pour étouffer les foyers d'incendie avoisinants. Élever une digue de sécurité pour éviter l'écoulement du produit. Aucun danger particulier. d'éviter une augmentation de pression.

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Ventiler les lieux du déversement ou de la fuite. Ne pas toucher aux contenants endommagés ni au produit déversé à moins de porter un équipement de protection adéquat. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau ou les zones confinées.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir la substance déversée. Dans le cas d'un déversement minime, ajouter un produit absorbant (on peut utiliser de la terre en l'absence d'un autre produit adéquat), puis ramasser le produit et le placer dans un récipient hermétique imperméable à l'eau aux fins d'élimination. Pour les déversements majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANUTENTION

Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Conserver le récipient fermé. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Laver abondamment après usage.

ENTREPOSAGE

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient fermé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas entreposer à une température supérieure 50°C.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

SYSTÈME DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Prévoir une ventilation renforcée ou toute autre sécurité intégrée afin de maintenir les concentrations de vapeurs en suspension dans l'air inférieures à leurs limites respectives d'exposition professionnelle. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.

Protection Individuelle

PROTECTION DE LA PEAU

Porter un tablier synthétique et d'autres pièces d'équipement de protection, au besoin, pour empêcher le contact avec la peau.

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

PROTECTION DES MAINS

Utiliser des gants imperméables et résistants aux produits chimiques.

RESPIRATOIRE

Aucun équipement de protection nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	Liquide
COULEUR	Jaune
ODEUR	Chlorée
pH	13.9 (100%)
POINT D'ÉBULLITION (°C)	100°C
POINT DE FUSION/DE CONGÉLATION	Non disponible
DENSITÉ RELATIVE	1.159 (Eau = 1)
PRESSION DE VAPEUR	Non applicable
SEUIL DE L'ODEUR	Non disponible
DENSITÉ DE VAPEUR	Non disponible
TAUX D'ÉVAPORATION	Non disponible
PROPRIÉTÉS DE DISPERSION	Facilement dispersé dans l'eau chaude. Dispersé dans l'eau froide.
SOLUBILITÉ	Facilement soluble dans l'eau chaude. Soluble dans l'eau froide.

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ	Le produit est stable.
CONDITIONS D'INSTABILITÉ	Non disponible
RÉACTIVITÉ	Extrêmement réactif ou incompatible avec les acides. Légèrement réactif à réactif avec les métaux. Mélanger ce produit avec l'acide ou l'ammoniaque relâche le gaz de chlore.
INCOMPATIBILITÉ AVEC DIFFÉRENTES SUBSTANCES	Non disponible
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Ces produits peuvent être composés halogénés, chlorure d'hydrogène, chlorée (eau de javel).

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

EFFETS EN CAS D'EXPOSITION

PEAU	Corrosif pour la peau
YEUX	Corrosif pour les yeux
INGESTION	Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.
INHALATION	Corrosif pour les voies respiratoires.

EFFETS CHRONIQUES POTENTIELS SUR LA SANTÉ

EFFETS CANCÉROGÈNES	Aucun effet important ou danger critique connu.
EFFETS MUTAGÈNES	Aucun effet important ou danger critique connu.
EFFETS SUR LA REPRODUCTION	Aucun effet important ou danger critique connu.
EFFETS TÉRATOGENÈS	Aucun effet important ou danger critique connu.
SENSIBILISATION AU PRODUIT	Aucun effet important ou danger critique connu.
PRODUITS SYNERGIQUES	Non disponible

DONNÉES TOXICOLOGIQUES

<u>Nom des Ingrédients</u>	<u>Test</u>	<u>Résultat</u>	<u>Voie</u>	<u>Espèces</u>
Hydroxyde de sodium	DImin	500 mg/kg	Orale	Lapin
Hypochlorite de sodium	DL50	5800 mg/kg	Orale	Souris

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE (cont'd)

ORGANES CIBLES

Contient des produits causant des lésions aux organes suivants: poumons, les voies respiratoires supérieures, peau, oeil, lentille ou cornée.

SECTION 12 - INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE**DONNÉES SUR L'ÉCOTOXICITÉ****Nom des Ingrédients****Espèces****Période****Résultat**

Hypochlorite de sodium

Daphnia magna (CE50)

48 heure (s)

0.04 mg/l

Daphnia magna (CE50)

48 heure (s)

0.17 mg/l

Daphnia magna (CE50)

48 heure (s)

1.57 mg/l

Oncorhynchus mykiss (CL50)

96 heure (s)

0.059 mg/l

Oncorhynchus mykiss (CL50)

96 heure (s)

0.09 mg/l

Oncorhynchus mykiss (CL50)

96 heure (s)

0.2 mg/l

PRODUITS DE DÉGRADATION

Ces produits peuvent être oxydes de carbone (CO, CO₂) et de l'eau, oxydes de sodium, oxydes de soufre (SO₂, SO₃, etc.), composés halogénés. Quelques oxydes métalliques.

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS LORS DE L'ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux.

SECTION 14 - INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

NOM D'EXPÉDITION CORRECT	CLASSE	NUMÉRO UN	GRUPE D'EMBALLAGE	AUTRES INFORMATIONS
LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Hydroxyde de sodium)	8	UN 3266	II	

SECTION 15 - INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

CLASSIFICATION SIMDUT

Classe E: Matières corrosives.

CONFORMEMENT DU RPC

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique referme tous les renseignements exigés par le RPC.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

DATE D'ÉDITION

2013-11-07 08:49

NOM DU RESPONSABLE

Elysa Raminosa (Chimiste)

AVIS AU LECTEUR

Les informations ci-dessus sont considérées comme correctes pour ce qui touche de la formule utilisée pour la fabrication du produit dans le pays d'origine. Étant donné que certaines données, standards ou réglementations évoluent et que les conditions d'utilisation et de manipulation échappent à notre contrôle, aucune garantie, expresse ou implicite, ne peut être donnée quant à l'exhaustivité ou l'exactitude permanente de ces informations.